



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement HOCH ACTIONS FRANCE

**Attestation du commissaire aux comptes sur la composition de l'actif
au 28 juin 2024**

Fonds Commun de Placement
HOCH ACTIONS FRANCE
4, avenue Hoche - 75008 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

**Fonds Commun de Placement
HOCH ACTIONS FRANCE**

4, avenue Hoche - 75008 Paris

**Attestation du commissaire aux comptes sur la composition de l'actif
au 28 juin 2024**

En notre qualité de commissaire aux comptes du fonds et en application des dispositions de l'article L. 214-17 du code monétaire et financier relatives au contrôle de la composition de l'actif, nous avons établi la présente attestation sur les informations figurant dans la composition de l'actif au 28 juin 2024 ci-jointe.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de la société de gestion du fonds. Il nous appartient de nous prononcer sur la cohérence des informations contenues dans la composition de l'actif avec la connaissance que nous avons du fonds acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté essentiellement à réaliser des procédures analytiques et des entretiens avec les personnes qui produisent et contrôlent les informations données.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la cohérence des informations figurant dans le document joint avec la connaissance que nous avons du fonds acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Pascal Lagand
Associé

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 28/06/24

Devise de fixing : BCE Devise BCE on shore

PORTEFEUILLE : 493002 HOCHATIONS France

VL VALIDEE

Devise du portefeuille : EUR

(Etat simplifie, trame : PC23 TRI AMF/TYPE INSTRUMENT/ORDRE ALPHABETIQUE , Tris : BVAL04)

V A L E U R	STATUTS DOSSIER VAL/LIGNE	QUANTITE ET EXPR. QUANTITE	DEV COT	P.R.U EN DEVISE ET EXPR. COURS	DATE COTA	COURS VALEUR	I F	<-----> PRIX REVIENT TOTA	Devise du portefeuille VALEUR BOURSIERE	<-----> COUPON COURU TOTA	PRCT PLUS OU MOINS VAL ACT NET
-------------	------------------------------	-------------------------------	------------	-----------------------------------	--------------	-----------------	--------	------------------------------	--	------------------------------	--------------------------------------

0 -ACTIONS & VALEURS ASSIMILEES

ACTIONS & VALEURS ASSIMILEES NEGOCIEES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU ASSIMILE

ACTIONS & VALEURS ASSIMILEES NEGOCIEES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU ASSIMILE

DEVISE VALEUR : EUR EURO

FR0013185857	ABEO SA	910.	P EUR	15.5785	M 28/06/24	10.7	T	14,176.45	9,737.00	0.00	-4,439.45	0.03
FR0000053951	AIR LIQUIDE-PRIM	10,623.	P EUR	38.3508	M 28/06/24	161.28	0	407,400.19	1,713,277.44	0.00	1,305,877.25	5.06
NL0000235190	AIRBUS SE	3,500.	P EUR	105.3331	M 28/06/24	128.26	T	368,665.90	448,910.00	0.00	80,244.10	1.32
FR0010220475	ALSTOM	14,400.	P EUR	14.8307	M 28/06/24	15.7	T	213,562.00	226,080.00	0.00	12,518.00	0.67
FR0013398997	ARCURE SA	43,015.	P EUR	3.4461	M 28/06/24	4.85	T	148,231.97	208,622.75	0.00	60,390.78	0.62
FR0000120628	AXA	4,000.	P EUR	19.9431	M 28/06/24	30.57	T	79,772.38	122,280.00	0.00	42,507.62	0.36
FR0013345493	BIO-UV GROUP SAS	5,000.	P EUR	6.52	M 28/06/24	2.22	T	32,600.00	11,100.00	0.00	-21,500.00	0.03
FR0000131104	BNP PARIBAS	18,000.	P EUR	47.2369	M 28/06/24	59.53	T	850,264.71	1,071,540.00	0.00	221,275.29	3.16
FR0000125338	CAPGEMINI SE	3,500.	P EUR	182.6083	M 28/06/24	185.7	T	639,129.05	649,950.00	0.00	10,820.95	1.92
FR0000130403	CHRISTIAN DIOR	1,800.	P EUR	402.9936	M 28/06/24	671.5	T	725,388.54	1,208,700.00	0.00	483,311.46	3.57
FR0004152882	CLASQUIN	17,000.	P EUR	28.8162	M 28/06/24	132.5	T	489,875.18	2,252,500.00	0.00	1,762,624.82	6.65
FR0000045072	CREDIT AGRICOLE	25,000.	P EUR	10.3245	M 28/06/24	12.74	T	258,111.28	318,500.00	0.00	60,388.72	0.94
FR0014003TT8	DASSAULT SYST.	28,218.	P EUR	30.0955	M 28/06/24	35.3	T	849,234.61	996,095.40	0.00	146,860.79	2.94
FR0000121667	ESSILORLUXOTTICA	4,598.	P EUR	154.1929	M 28/06/24	201.2	T	708,978.87	925,117.60	0.00	216,138.73	2.73
FR0014000MR3	EUROFINS SCIEN	7,000.	P EUR	65.6935	M 28/06/24	46.55	T	459,854.54	325,850.00	0.00	-134,004.54	0.96
FR0000062671	EXAIL TECHNOLOGIES	29,000.	P EUR	11.3038	M 28/06/24	17.16	T	327,809.98	497,640.00	0.00	169,830.02	1.47
FR0000121147	FORVIA	18,000.	P EUR	22.237	M 28/06/24	11.055	T	400,266.78	198,990.00	0.00	-201,276.78	0.59
FR0000052292	HERMES INTERNATIONAL	1,300.	P EUR	1024.3077	M 28/06/24	2140.	T	1,331,600.00	2,782,000.00	0.00	1,450,400.00	8.21
FR0000121485	KERING	600.	P EUR	683.721	M 28/06/24	338.5	T	410,232.60	203,100.00	0.00	-207,132.60	0.60
FR0000120321	L'OREAL	1,100.	P EUR	115.3958	M 28/06/24	410.05	T	126,935.40	451,055.00	0.00	324,119.60	1.33
FR0011149590	L'OREAL PRIME FID	6,100.	P EUR	85.0419	M 28/06/24	410.05	0	518,755.44	2,501,305.00	0.00	1,982,549.56	7.38
FR0010307819	LEGRAND SA	1,900.	P EUR	79.2358	M 28/06/24	92.64	T	150,548.00	176,016.00	0.00	25,468.00	0.52
FR0000121014	LVMH MOET HENNE	3,160.	P EUR	637.3088	M 28/06/24	713.6	T	2,013,895.69	2,254,976.00	0.00	241,080.31	6.66
FR001400AJ45	MICHELIN (CGDE)	7,000.	P EUR	25.3952	M 28/06/24	36.11	T	177,766.27	252,770.00	0.00	75,003.73	0.75
FR0000133308	ORANGE	8,000.	P EUR	12.6683	M 28/06/24	9.354	T	101,346.73	74,832.00	0.00	-26,514.73	0.22
FR0000120693	PERNOD-RICARD	1,000.	P EUR	208.1291	M 28/06/24	126.7	T	208,129.10	126,700.00	0.00	-81,429.10	0.37
FR0000061608	PISCINES DESJOYA	6,087.	P EUR	11.1336	M 28/06/24	12.6	T	67,770.30	76,696.20	0.00	8,925.90	0.23
FR0000124570	PLASTIC OMNIUM	8,000.	P EUR	20.3166	M 28/06/24	9.075	T	162,532.60	72,600.00	0.00	-89,932.60	0.21
FR0000131906	RENAULT SA	8,000.	P EUR	34.4903	M 28/06/24	47.84	T	275,922.33	382,720.00	0.00	106,797.67	1.13
FR0000073272	SAFRAN	2,500.	P EUR	101.3172	M 28/06/24	197.4	T	253,293.00	493,500.00	0.00	240,207.00	1.46
FR0000125007	SAINT-GOBAIN	13,000.	P EUR	47.5102	M 28/06/24	72.62	T	617,632.52	944,060.00	0.00	326,427.48	2.79
FR0000120578	SANOFI	5,000.	P EUR	77.9038	M 28/06/24	89.94	T	389,519.03	449,700.00	0.00	60,180.97	1.33
FR0013154002	SART STED BIOT	1,200.	P EUR	376.5808	M 28/06/24	153.3	T	451,896.94	183,960.00	0.00	-267,936.94	0.54
FR0000121972	SCHNEIDER ELECTR	6,800.	P EUR	152.2009	M 28/06/24	224.3	T	1,034,966.19	1,525,240.00	0.00	490,273.81	4.50
FR0000130809	SOCIETE GENERALE SA	13,000.	P EUR	29.7308	M 28/06/24	21.92	T	386,500.12	284,960.00	0.00	-101,540.12	0.84
FR0013227113	SOITEC SA	5,000.	P EUR	128.6558	M 28/06/24	104.2	T	643,278.98	521,000.00	0.00	-122,278.98	1.54
FR0000051807	SR TELEPERFORMANCE	4,700.	P EUR	182.4976	M 28/06/24	98.34	T	857,738.60	462,198.00	0.00	-395,540.60	1.36
NL0015000109	STELLANTIS NV	10,000.	P EUR	20.5051	M 28/06/24	18.476	T	205,051.00	184,760.00	0.00	-20,291.00	0.55
NL0000226223	STMI CROELECTRONI	24,000.	P EUR	34.9446	M 28/06/24	36.865	T	838,671.50	884,760.00	0.00	46,088.50	2.61
NL0014559478	TECHNIP ENERGIES	21,000.	P EUR	14.6362	M 28/06/24	20.94	T	307,361.10	439,740.00	0.00	132,378.90	1.30
FR0000120271	TOTALENERGIES SE	23,000.	P EUR	39.0958	M 28/06/24	62.33	T	899,202.71	1,433,590.00	0.00	534,387.29	4.23
FR0013326246	UNIBAIL-RODAMCO-	6,000.	P EUR	62.911	M 28/06/24	73.52	T	377,466.00	441,120.00	0.00	63,654.00	1.30
FR0000124141	VEOLIA ENVIRONNE	25,952.	P EUR	22.1575	M 28/06/24	27.92	T	575,032.05	724,579.84	0.00	149,547.79	2.14

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 28/06/24

PORTEFEUILLE : 493002 HOCH ACTIONS France

VL VALIDEE

Devise de fixing : BCE Devise BCE on shore

Devise du portefeuille : EUR

(Etat simplifie, trame : PC23 TRI AMF/TYPE INSTRUMENT/ORDRE ALPHABETIQUE , Tris : BVAL04)

V A L E U R	STATUTS VAL/LIGNE	DOSSIER	QUANTITE ET		DEV COT	P.R.U EN DEVISE		DATE COTA	COURS VALEUR	I F	Devise du portefeuille				PRCT		
			EXPR.	QUANTITE		ET EXPR.	COURS				<-----> PRIX REVIENT TOTA	VALEUR BOURSIERE	COUPON COURU TOTA	PLUS OU MOINS VAL	ACT NET		
FR0000125486	VINCI SA		4,500.		P EUR	90.8622	M	28/06/24	98.38	T	408,879.70	442,710.00	0.00	33,830.30	1.31		
FR0000127771	VIVENDI		50,000.		P EUR	9.6923	M	28/06/24	9.756	T	484,613.50	487,800.00	0.00	3,186.50	1.44		
<i>SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO</i>																	
											CUMUL (EUR)		21,249,859.83	30,443,338.23	0.00	9,193,478.40	89.85

III - TITRES D OPC

OPCVM ET EQUIVALENTS D AUTRES ETATS MEMBRE DE L UE

DEVISE VALEUR : EUR EURO

FR0010446096	BBR EUROPE FCP 3DEC		5,198.221		P EUR	187.6536	M	28/06/24	296.3	5	975,464.85	1,540,232.88	0.00	564,768.03	4.55		
FR0013312915	RMM COURT TERME IC2		115.		P EUR	10165.5	M	27/06/24	10306.96	5	1,169,032.50	1,185,300.40	0.00	16,267.90	3.50		
<i>SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO</i>																	
											CUMUL (EUR)		2,144,497.35	2,725,533.28	0.00	581,035.93	8.04

IX - TRESORERIE

DETTES ET CREANCES

COUPONS ET DIVIDENDES EN ESPECES

DEVISE VALEUR : EUR EURO

FR0000120271	TOTALENERGIES SE		23,000.		P EUR	0.79		28/06/24		A	18,170.00	18,170.00	0.00	0.00	0.05
--------------	------------------	--	---------	--	-------	------	--	----------	--	---	-----------	-----------	------	------	------

FRAIS DE GESTION

DEVISE VALEUR : EUR EURO

FGPVFC2EUR	Frais de Gest. Fixe		-50,780.13		EUR	1.		28/06/24	1.		-50,780.13	-50,780.13	0.00	0.00	-0.15
------------	---------------------	--	------------	--	-----	----	--	----------	----	--	------------	------------	------	------	-------

DETTES ET CREANCES

CUMUL (EUR)

-32,610.13

-32,610.13

0.00

0.00 -0.10

DISPONIBILITES

AVOIRS

DEVISE VALEUR : EUR EURO

BORCEUR	ROTHSCHILD MM		746,451.87		EUR	1.		28/06/24	1.		746,451.87	746,451.87	0.00	0.00	2.20
---------	---------------	--	------------	--	-----	----	--	----------	----	--	------------	------------	------	------	------

IX - TRESORERIE

CUMUL (EUR)

713,841.74

713,841.74

0.00

0.00 2.11

PORTEFEUILLE : HOCH ACTIONS France (493002)

(EUR)

24,108,198.92

33,882,713.25

0.00

9,774,514.33 100.00

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 28/06/24

PORTEFEUILLE : 493002 HOCHATIONS France

VL VALIDEE

Devise de fixing : BCE Devise BCE on shore

Devise du portefeuille : EUR

(Etat simplifie, trame : PC23 TRI AMF/TYPE INSTRUMENT/ORDRE ALPHABETIQUE , Tris : BVAL04)

Portefeuille titres : 33,168,871.51 Coupons et dividendes a recevoir : 18,170.

Frais de gestion du jour

Frais de Gest. Fixe : 12,376.17 EUR

Part	Devise	Actif net	Nombre de parts	Valeur liquidative	Coefficient	Coeff resultat	Change	Prix std Souscript.	Prix std Rachat
C2 FR0007028485 HOCHATIONS FRANCE	EUR	33,882,713.25	28,054.463	1,207.75	100.			1,231.91	1,195.67

Actif net total en EUR : 33,882,713.25

Precedente VL en date du 21/06/24 :

C2 HOCHATIONS FRANCE Prec. VL : 1,229.02 (EUR) Variation : -1.731%



WARGNY - BBR
Gestion Privée

Hochactions France

Rapport Annuel

au 31/12/2023



Informations clés pour l'investisseur

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : Hochactions France

Nature juridique : OPCVM géré par Wargny-BBR, qui à ce titre exerce les droits à l'égard de l'OPCVM.

Code ISIN : FR0007028485

Initiateur du produit : Wargny-BBR, Société de gestion de portefeuilles agréée par l'AMF sous le numéro GP96006

Site Internet : <http://www.wargnybbr.com>. Pour de plus amples informations, veuillez contacter Wargny-BBR au 01.42.25.85.85 ou par e-mail à l'adresse suivante : contact@wargnybbr.com

Autorité compétente : Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Etat Membre : France

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée

La durée d'existence prévue de l'OPC est de 99 ans. Toutefois, le FCP sera automatiquement dissous en cas de rachat de la totalité des parts à l'initiative des porteurs. Par ailleurs, la société de gestion du FCP peut, à toute époque et pour quelque cause que ce soit, décider de proroger, de dissoudre de manière anticipée ou de liquider le FCP.

Objectifs

OPCVM de classification "Actions françaises".

Le fonds a pour objectif la valorisation du capital à long terme en offrant un investissement à dominante actions, investi sur les marchés français. La performance du fonds s'entend nette de frais de gestion.

Cet OPC est géré activement, il ne s'agit pas d'un fonds indiciel. L'indice CAC All-Tradable est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. Ainsi, la gestion du fonds est discrétionnaire et sans contrainte relative cet indice. Les choix d'investissements peuvent donc être différents de la composition de l'indice en termes de valeurs, de pondération de ces valeurs et de répartition sectorielle et géographique, générant de possibles écarts de performance par rapport à l'indicateur de comparaison.

L'indice de référence, l'indice CAC All-Tradable (ex SBF 250) dividendes nets réinvestis reflète l'évolution des sociétés cotées sur la Bourse de Paris dont au moins 20% du flottant est échangé chaque année (les sociétés "holdings" sont exclues).

L'objectif prioritaire est d'être exposé en actions françaises, à hauteur de 75% minimum. La priorité est donnée aux sociétés de grandes et moyennes capitalisations leaders sur leur marché sans pour autant s'interdire l'intervention sur des petites capitalisations pour une part maximale de l'actif de 20%.

Le fonds pourra être exposé au risque de change à hauteur de 10% maximum sur les marchés internationaux (hors zone euro).

Le fonds pourra également investir en obligations et titres de créances en cas de marchés actions baissiers ou d'anticipations pessimistes à partir d'une analyse macro-économique internationale. Ces investissements porteront majoritairement sur des produits de taux libellés en euros. La fourchette de sensibilité des produits de taux sera comprise entre 0 et 10.

Le gérant pourra prendre des positions sur les marchés réglementés français euro afin de couvrir ou d'exposer le portefeuille pour réaliser l'objectif de gestion, notamment en cas de souscriptions et rachats importants. Il n'y a pas de recherche de surexposition, de ce fait l'exposition totale (actions et instruments dérivés) ne dépassera pas 100% de l'actif du fonds.

Investisseurs de détails visés

Le fonds s'adresse à un type d'investisseur qui est sensible à l'évolution des marchés actions et qui accepte par conséquent une évolution non régulière de prix de la part du fonds sur une durée de placement supérieure à 5 ans.

Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est Rothschild Martin Maurel.

Fréquence de valorisation : Hebdomadaire

Les demandes de souscriptions/rachats sont centralisées auprès de Rothschild Martin Maurel jusqu'au vendredi 14h00. Elles sont exécutées sur la base de la valeur liquidative établie en J et calculée en J+1.

Affectation du résultat : capitalisation

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque : indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.



Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée et reflète principalement une politique de gestion discrétionnaire sur le marché actions internationales.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans ; dans le cas contraire, le risque réel peut être très différent, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

- **Risque de contrepartie** : Le fonds pouvant réaliser des opérations sur les marchés de gré à gré, des opérations de cessions et d'acquisitions temporaires de titres, il est exposé au risque que les contreparties de ces transactions fassent défaut.
- **Risque de crédit** : Le fonds peut être investi dans des instruments monétaires ou obligataires. Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur ou de défaut de ce dernier. Dans ce cas, la valeur des titres de créances, dans lesquels est investi le fonds, peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché ni de garantie en capital, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Pour plus d'information sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus de l'OPC.

1-Rapport de gestion financière

▪ Performances et commentaires de gestion :

Sur la période du 31 décembre 2022 au 31 décembre 2023, la valeur liquidative de HOCH ACTIONS FRANCE est passée de 1 015,22€ à 1 223,31€ soit une hausse de 20,50% à comparer à la performance de l'indice de référence CAC All-Tradable de 17,80%.

Les performances passées ne présagent pas des performances à venir.

1^{er} trimestre 2023

La tendance haussière initiée en fin d'année dernière s'est poursuivie au cours du premier trimestre, et une fois n'est pas coutume, l'Europe affiche une performance meilleure que les Etats-Unis. Le marché français dont le secteur du luxe et de la consommation discrétionnaire représentent plus de 27% est le meilleur performeur des marchés européens. Dans ce contexte, nous avons, durant le trimestre écoulé allégé le secteur bancaire avant les problèmes rencontrés par les banques régionales américaines et le Crédit Suisse. Nous avons suivi la forte hausse du secteur du luxe en allégeant LVMH, Hermes et Kering à la marge. Nous restons surpondérés dans les valeurs de grande qualité avec une croissance solide, décorrélées du cycle et offrant un bon pricing power. Ainsi nous avons renforcé Vinci, Capgemini, STMicroelectronics, Dassault Systèmes et Arcure, petite entreprise dans l'IA (Intelligence Artificielle) du traitement de l'image pour applications industrielles. Nous avons allégé TotalEnergies, Carrefour, Engie, BNP, Société Générale et comme évoqué plus haut les valeurs de luxe.

Le fonds clôture le trimestre en hausse de 12,96% à comparer à son indice de référence le Cac All Tradable dividendes réinvestis en hausse de 12,42%.

Principaux achats	Principales ventes
RENAULT SA (R)	CHRISTIAN DIOR SE (AL)
VINCI SA (R)	TOTALENERGIES SE (AL)
SAINT GOBAIN (R)	KERING (AL)
CAPGEMINI SE (R)	SOCIETE GENERALE SA (AL)
DASSAULT SYSTEMES SE (R)	LVMH (AL)

2^{ème} trimestre 2023

Tout au long du second trimestre, l'attention des investisseurs s'est essentiellement portée sur l'évolution de l'inflation au sein des économies occidentales et des politiques monétaires des principales banques centrales pour juguler cette dernière.

Néanmoins les investisseurs ont une anticipation bien différente du discours des banquier centraux, en effet les premiers sont résolument optimistes quant à une prochaine fin du cycle de hausse des taux plus particulièrement aux Etats Unis alors que les présidents de banques centrales conservent une position bien plus restrictive.

Ce phénomène est assez rare et explique en grande partie de la bonne tenue des marchés financiers et principalement des valeurs de croissances.

Nous restons vigilants car cette situation ne perdure jamais longtemps, nous avons dans ce contexte allégé partiellement l'exposition du fonds aux actions en fin de semestre.

Depuis le début de l'année, Hochactions France progresse de 17.51 % à comparer à son indice de référence en hausse de 15.47%.

Principaux achats	Principales ventes
FORVIA (R)	VINCI SA (AL)
ALSTOM (R)	WORLDLINE SA (V)
VIVENDI SE (R)	AIRBUS SE (AL)
TELEPERFORMANCE (R)	CHRISTIAN DIOR SE (AL)
SCHNEIDER ELECTRIC SE (R)	AMUNDI SA (V)

3^{ème} Trimestre 2023

La volonté réitérée des principales banques centrales de poursuivre fermement leur lutte contre l'inflation, les risques induits sur la croissance mondiale par ces politiques restrictives et les niveaux de taux d'intérêts ont pesé sur le sentiment des investisseurs durant ce troisième trimestre.

L'inflation a pourtant reculé fortement dans les économies occidentales depuis l'an dernier, passant aux Etats Unis de 9% en juin 2022 à 3,2 % en juillet 2023, mais le rebond récent des prix du baril a poussé le président de la réserve fédérale à tenir un discours plus ferme sur l'évolution des taux courts malgré le dernier statu-quo de mi-septembre.

Dans ce contexte les taux d'intérêts ont monté fortement s'ajoutant aux interrogations sur la reprise chinoise et aux risques de récession en Europe, les marchés d'actions se sont donc ajustés à la baisse à partir d'août, avec une accélération sur la deuxième moitié de septembre, particulièrement sur les valeurs de croissance, notamment les valeurs technologiques américaines qui avaient vu leur valorisation progresser nettement ces derniers mois, et les valeurs de luxe dont les taux de croissance post covid avaient soutenu des multiples de valorisation élevés.

Sur le trimestre le fonds Hochactions France perd de son avance, il termine le trimestre en hausse de 11,92 % depuis le début de l'année à comparer à son indice de référence en hausse de 11,36%.

Principaux achats	Principales ventes
RMM COURT TERME IC (A)	LVMH (AL)
AIR LIQUIDE (A)	CHRISTIAN DIOR SE (AL)
IMERYS SA (A)	KERING (AL)
HERMES INTERNATIONAL (R)	AIR LIQUIDE SA-PF (AL)
	ATOS SE (V)

4^{ème} trimestre 2023

Sur les marchés financiers, les trimestres se suivent et ne se ressemblent pas. Alors que fin septembre les investisseurs s'inquiétaient de nouvelles hausses de taux de la part de la BCE puis d'un maintien de ces derniers à un niveau élevé pour contrer les pressions inflationnistes persistantes en Zone Euro, au début du quatrième trimestre et très rapidement, l'optimisme est revenu, porté par le changement de discours de la Banque Centrale Européenne, actant de la fin probable de la hausse des taux, ainsi que par des taux d'inflation en baisse sur la fin de l'année.

Dans ce contexte, les marchés d'actions européens se sont fortement repris et ont clôturé l'année en nette hausse : l'indice de référence de Hochactions France, le Cac All-Tradable dividendes réinvestis a ainsi progressé de 5,77% sur le trimestre. Sur la même période, Hochactions France affiche une progression de 7,66%. Le fonds a surperformé son indice de référence grâce notamment à Clasquin qui a bondi de 40,34% suite à l'entrée en négociation de son actionnaire principal avec la société SAS, entreprise de transport maritime, ainsi que grâce à des renforcements faits en septembre/octobre sur les valeurs de croissances (Hermès, LVMH, Téléperformance, Eurofins).

Sur l'année, le fonds progresse de 20,50% à comparer à + 17,80% pour son indice de référence.

Principaux achats	Principales ventes
LVMH (R)	RMM COURT TERME IC (V)
HERMES INTERNATIONAL (R)	CAPGEMINI SE (AL)
TELEPERFORMANCE (R)	BNP PARIBAS (AL)
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD (R)	RENAULT SA (AL)
EUROFINS SCIENTIFIC (R)	ACCOR SA (V)

▪ PEA :

En application des dispositions de l'Article 91 quater L du Code Général des Impôts, Annexe 2, le FCP est investi de manière permanente à 75% au moins en titres et droits mentionnés aux a, b et c du 1^o du I de l'article L. 221-31 du Code monétaire et financier. Au 31/12/2023 la proportion d'investissement de l'actif en titres ou droits éligibles au PEA était de 96.96%.

2- Evènements intervenus au cours de l'exercice

- Mise à jour du DIC le 11/05/2023 liée au changement du SRI qui est passé de 4 à 5
- Modification du prospectus le 22/12/2023 liée au changement de dénomination sociale du dépositaire Rothschild Martin Maurel et notification relative à l'absence de mise en place de mécanisme de plafonnement des rachats (ou « gate »).

3- Informations relative au droit de vote

Conformément à la réglementation en vigueur, la politique d'engagement actionnarial ainsi que la politique de vote sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : <http://wargnybbr.com/>

Le rapport concernant l'exercice des droits de vote est disponible sur simple demande, et est consultables dans les locaux de la société de gestion.

4- Choix des intermédiaires

Dans le cadre de son organisation au sein du groupe Rothschild & Co, Wargny-BBR a pris la décision de transmettre l'intégralité de ses ordres à la table de négociation de Rothschild & Co Asset Management (RAM) en matière de gestion collective. Wargny-BBR a dès lors fait le choix de déléguer la mise en œuvre de sa politique de meilleure sélection à RAM.

Wargny-BBR s'assure que :

- RAM met en place un processus détaillé et formalisé de sélection de leurs intermédiaires ;
- RAM révisé au moins annuellement et chaque fois qu'un événement le justifie la liste des intermédiaires sélectionnés.
- RAM surveille l'application effective, par les intermédiaires ainsi choisis, de leur politique de meilleure exécution et fournissent à Wargny-BBR les moyens d'un contrôle efficace du respect de leurs obligations.

Wargny-BBR s'assure que les conventions conclues avec chacun des intermédiaires auxquels sont transmis ses ordres reprennent ces différentes obligations et prévoient les modalités d'information et de contrôle à la disposition de Wargny-BBR. Une convention-cadre régit par ailleurs les obligations respectives de Wargny-BBR d'une part et RAM d'autre part.

Les gérants de Wargny-BBR, qui constituent le Comité de gestion, et les fonctions supports procèdent, chaque fois que nécessaire à la révision de la qualité d'exécution des intermédiaires au vu des opérations traitées.

Comme le prévoit l'article L 533-18, I du Code monétaire et financier, l'exigence du « meilleur résultat possible » dû au client s'apprécie au regard de 7 grandes catégories de facteurs :

- le prix,
- le coût,
- la rapidité d'exécution,
- la probabilité d'exécution et de règlement,
- la taille,
- la nature de l'ordre,
- toute autre considération relative à l'exécution de l'ordre.

Le suivi de la politique de meilleure exécution fait l'objet d'un point régulier avec la transmission des supports et comptes rendus des comités broker RAM ainsi que l'envoi des rapports TCA.

5- Informations sur la prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement de l'OPCVM

Conformément au règlement taxonomie et en tant que produit article 6 au titre du règlement SFDR, nous vous informons que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Néanmoins, le Fonds est géré selon un processus d'investissement intégrant les facteurs ESG mais ne promeut pas nécessairement les caractéristiques ESG ou n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques.

La politique ESG ainsi que les différents documents relatifs aux objectifs d'investissements responsables de la société de gestion sont disponibles sur le site : <http://wargnybbr.com/>

- Notre démarche d'investisseur responsable s'exprime à travers :
 - Le travail de sélection de titres vifs et de fonds en portefeuille sur la base de leurs performances ESG en parallèle de l'étude de leurs performances financières
 - Et via la mise en œuvre d'une politique d'engagement actionnarial
- Ressources et organisation chez Wargny-BBR :
 - Tous les gérants agissent en adéquation avec la politique ESG du groupe en tenant compte des risques de durabilité dans le cadre de la gestion collective.
 - Une équipe dédiée à l'investissement responsable au niveau de Rothschild & Co.
 - Une collaboration avec les autres entités du groupe (RMM et RAM).

Ainsi, Wargny-BBR intègre les enjeux extra-financiers dans la gestion via le cadre d'exclusion commun aux entités d'investissement du Groupe R&Co :

- Exclusion des entreprises qui conçoivent et produisent des armes à sous-munitions et/ou des mines terrestres conformément au traité d'Oslo (2008) et à la Convention d'Ottawa (1997). Le cadre exclut ces entreprises des processus d'investissement du groupe et exclut les gestionnaires d'actifs qui s'engagent dans ou avec des entreprises impliquées dans les armes à sous-munitions.
- Exclusion de l'investissement dans des entreprises qui, à la connaissance du groupe, enfreignent des principes fondamentaux en raison de fautes graves commises par les entreprises, telles que des violations graves des droits de l'homme, des dommages environnementaux importants ou ceux liés à des activités de corruption.
- Mise en œuvre de principes d'investissement relatifs au secteur du charbon thermique.

Les critères extra financiers font désormais partie intégrante de notre processus d'investissement et sont ainsi pris en compte dans la gestion de l'ensemble des OPC gérés au sein de Wargny-BBR.

Ils sont pleinement intégrés lors de la sélection des supports d'investissements, après la phase de décision de l'allocation d'actifs stratégique de nos portefeuilles, et parallèlement à notre analyse des fondamentaux financiers.

Nous en tenons compte tant pour les titres en direct que pour les supports collectifs. Pour l'ensemble de nos OPC, nous avons l'objectif de respecter à minima un socle commun autour des principes suivants :

- Application des filtres réglementaires et cadre d'exclusions du Groupe R&Co (exclusions des armes non conventionnelles, respect des principes fondamentaux, sortie du charbon thermique...).
- Au minimum 65% des actifs dans lesquels nous investissons (pour les actifs cotés) doivent faire l'objet d'une note par MSCI ESG Research.
- A l'échelle de chaque portefeuille, notre objectif est d'avoir une note au minimum de BBB selon MSCI ESG Research.
- Nous souhaitons limiter la part des sous-jacents les plus mal notés au sein d'un portefeuille sous gestion : notre objectif est que les actifs notés en dessous de BB aient une part de 15% au maximum des actifs notés.

6- Compte rendu relatif au frais d'intermédiation :

Les frais d'intermédiation n'ayant pas représenté pour l'exercice précédent un montant supérieur à 500 000 euros, la société de gestion de portefeuille n'a pas l'obligation d'élaborer un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation.

7- Techniques de gestion efficace de portefeuille

L'OPCVM n'a pas eu recours à des techniques de gestion efficace du portefeuille.

8- Commission de performance

Néant.

9- Risque global

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM est la méthode du calcul de l'engagement.

10- Politique de rémunération

La politique de rémunération de Wargny-BBR s'inscrit dans le cadre plus large de celle du Groupe Rothschild & Co (ci-après « le Groupe »). L'ensemble des activités que couvre le Groupe est structuré autour de principes de rémunération communs qui pour la plupart ont été mis en place lors de l'intégration par le groupe des directives CRD (Capital Requirements Directive).

En tant que société de gestion agréée à gérer des FIA et des OPCVM, Wargny-BBR est soumise au respect des directives AIFM (Alternative Investment Fund Manager) et UCITS (Undertakings for Collective Investment in Transferable Securities). La politique de rémunération de Wargny-BBR a donc été élaborée dans le respect de ces directives AIFM et UCITS.

La politique de rémunération est revue annuellement par le Directoire. Par ailleurs, dans l'exercice de sa fonction de surveillance, le Conseil de Surveillance adopte et réexamine annuellement les principes généraux de la politique de rémunération de Wargny-BBR.

La politique de rémunération est disponible et constables sur demande au siège de Wargny-BBR, 4 avenue Hoche, 75008 Paris. Un résumé de la politique de rémunération est disponible sur le site : <http://wargnybbr.com/>

La politique de rémunération de Wargny-BBR respecte les principes généraux suivants :

- Égalité hommes-femmes
- Une rémunération fixe suffisante

L'ensemble du personnel est rémunéré sous la forme d'un salaire fixe et d'une éventuelle partie variable discrétionnaire et ponctuelle.

Tous les collaborateurs (cadres ou employés) reçoivent une rémunération fixe déterminée selon les trois critères suivants :

- Le poste : compétences requises, niveau de responsabilité et d'autonomie
- Le collaborateur : savoir-faire, savoir-être, expérience, maîtrise du poste
- Le marché : interne et externe, son évolution (ressources rares, etc.)

La rémunération variable est versée sur la base de critères permettant de mesurer les performances individuelles et collectives. La politique de rémunération de Wargny-BBR et plus généralement du Groupe Rothschild & Co conduit à considérer la performance globale de l'individu, et notamment sa contribution aux résultats de son équipe, sans tenir compte de manière exclusive des bénéfices générés, le cas échéant, par cet individu.

Les rémunérations variables individuelles sont déterminées dans le respect du règlement européen dit « Sustainable Finance Disclosure (SFDR) » et intègrent le cas échéant le respect des risques en matière de durabilité.

La rémunération du personnel de la conformité est fixée indépendamment de celle des métiers dont il contrôle et valide les opérations, et à un niveau suffisant pour disposer de personnes qualifiées et expérimentées ; elle tient compte de la réalisation des objectifs associés à la fonction.

Outre le respect du dispositif de conformité, et le cas échéant le respect des risques en matière de durabilité, les critères de performance appliqués aux collaborateurs de Wargny-BBR reposent sur les principes suivants :

Gérants de fonds, gestionnaires financiers

- Les performances sont évaluées dans la mesure du possible en comparaison par rapport à la concurrence ou par rapport à des indices de comparaison.
- Les performances relatives sont évaluées de manière qualitative sur une longue période.
- La cohésion et l'esprit d'équipe

La Population Régulée au titre des directives AIFM et UCITS regroupe les fonctions suivantes :

- Direction Générale
- Gestionnaires de FIA ou d'OPCVM
- Responsables développement et marketing
- RCCI
- Fonction risques (opérationnel, de marché...)
- Responsables administratifs
- Tout autre collaborateur ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des FIA/OPC gérés et dont le salaire se situe dans la même tranche que les autres preneurs de risques

Pour ce qui est des autres fonctions, les performances sont évaluées sur la base d'objectifs quantitatifs comme qualitatifs, fixés chaque année par la Direction dans le cadre du processus d'évaluation, ainsi que sur la cohésion et l'esprit d'équipe.

Wargny BBR Exercice 2023	Nombre de collaborateurs	Rémunération Totale	Rémunération Fixe	Rémunération Variable
Population Totale	13	1,41	1,23	0,18
dont Population Régulée au titre de AIFM/UCITS	7	1,10		

Données en millions d'Euros, bruts non chargés
Effectifs en ETP

11 - Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation - Règlementation SFTR

Au cours de l'exercice, l'OPCVM n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

12 - Liquidité

Sur la période :

- Aucun actif n'a fait l'objet d'un traitement spécial du fait de leur nature non liquide
- Aucune disposition particulière nouvelle n'est mise en place pour la gestion de la liquidité du fonds
- Le profil de risque du fonds sur la période est décrit ci-dessus et est décrit plus généralement dans le prospectus.

13 - Informations sur les instruments financiers et placements collectifs du groupe ou pour lesquels le groupe a un intérêt particulier :

Information dans l'annexe des comptes annuels.